



- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 – Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Accord-cadre de maîtrise d'œuvre pour l'installation de centrales photovoltaïques sur les toitures des bâtiments appartenant à SAINT-LOUIS Agglomération

4. Classification CPV :

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
71300000-1	Services d'ingénierie

5. Critères d'attribution :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique de l'offre	60 %
2	Prix des prestations	40 %

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n°23-85706 du 20/06/2023.

7. Attribution de l'accord-cadre :

Titulaire :

IMAEE
6, rue Gutenberg
68100 MULHOUSE



Montant des prestations :

Pour un montant total fictif tiré des trois simulations financières de 70 040,00 € HT, tiré de la simulation financière remise par le candidat.

Date d'attribution du marché :

Mardi 8 août 2023

Titulaire :

BET PROJELEC
18, rue Albert Camus
90000 BELFORT

Montant des prestations :

Pour un montant total fictif tiré des trois simulations financières de 70 600,00 € HT, tiré de la simulation financière remise par le candidat.

Date d'attribution du marché :

Mardi 8 août 2023

8. Autres renseignements :

Date de signature du marché : Mardi 8 août 2023

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Date d'envoi du présent avis :

Mercredi 9 août 2023

